



Formations URPS 2019

Toutes les dates sont à consulter
sur notre site internet

www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr

Inscrivez-vous dès à présent !

Places limitées

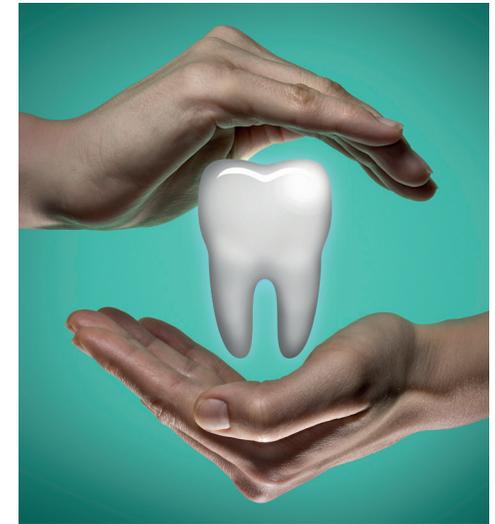
o cortex www.cortex.fr Conseil et formation en communication

Éditorial

« La prévention est au cœur de la santé publique ! »

Après avoir été longtemps ignorée par les pouvoirs publics et les ministres de la santé, malgré la très ancienne prise en main de la prévention bucco-dentaire par notre profession au travers de l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-dentaire), elle est maintenant au centre des préoccupations de tous.

Elle est prise en compte plus largement dans la nouvelle convention, elle fait partie intégrante de nos actions communes avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), non seulement en direction de la jeunesse mais aussi à tous les âges de la vie, surtout auprès des populations vulnérables.



Ce numéro de notre lettre y est consacré.

Vous y trouverez un large panorama de nos actions.



Dr Jean DESMAISON
Président de l'URPS

L'interview des Vice-Présidents

Dr Sophie GOUDAL,
Vice-Présidente de l'URPS



Quels sont ou (ont été) vos autres mandats dans le domaine de la santé publique ?

J'ai été présidente départementale de l'UFSBD¹ Dordogne de 2006 à 2017, j'en suis actuellement vice-présidente et je suis aussi vice-présidente de l'UFSBD Nouvelle Aquitaine.

Lors de ces différentes fonctions, à quelles actions de prévention promotion de la santé avez-vous participé ?

J'ai participé au programme M'T Dents qui s'adressait aux enfants de grande section de maternelle et de CP des zones d'éducation prioritaires, pour réaliser des actions d'éducation à la santé bucco-dentaire et de dépistage bucco-dentaire. J'interviens dans les IME² pour les mêmes interventions.

Je suis aussi formatrice pour le personnel soignant dans les EHPAD³ (formation à l'hygiène bucco-dentaire et conduite à tenir en cas de lésions constatées). Par ailleurs, j'ai animé des formations auprès des infirmières scolaires.

Je me déplace également dans les CFA⁴ pour informer les futurs boulangers-pâtisseries sur la carie, reconnue pour ce public comme maladie professionnelle, et réaliser des actions de dépistage.

Quels constats en tirez-vous ?

Depuis plus de 10 ans que je fais de la prévention et du dépistage, je constate que certes, les actions sur le terrain portent leur fruits (meilleur état bucco-dentaire des personnes et résidents des établissements visités sur plusieurs années) mais le travail à mener reste énorme.

La carie est toujours très présente dans les populations défavorisées, populations qui rencontrent des difficultés d'accès aux soins et de prise en charge.

La situation est extrêmement préoccupante dans les EHPAD, avec de fortes carences au niveau des connaissances et des pratiques du personnel concernant l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes.

À quelles difficultés avez-vous été confrontée ?

Le public ayant le plus besoin de soins est souvent celui qui refuse les dépistages : il s'agit par exemple des parents dans les écoles où les enseignants nous demandent en particulier d'observer l'état bucco-dentaire de tel ou tel enfant qui se plaint régulièrement de ses dents et fait des abcès à répétitions...

Dans les EHPAD, la formation est très bien accueillie par les professionnels car ils sont démunis face aux soins de bouche qu'ils appréhendent, et face à la douleur. Néanmoins, des freins existent, le personnel évoque fréquemment le manque de temps accordé pour réaliser la toilette. Par ailleurs, les professionnels déclarent souvent qu'ils ne savent pas s'ils arriveront à mettre en place les recommandations...

Comment l'URPS peut-elle intervenir ? Quels accompagnements proposer ?

La prévention est une des missions de l'URPS et son appui est primordial dans le soutien de la mise en œuvre des actions de l'UFSBD.

Dans le cadre de l'Association Dépendance, Handicap et Précarité Dentaire en Nouvelle Aquitaine, créée par les Conseils Régionaux de l'Ordre, l'URPS, l'UFSBD et l'UFR d'Odontologie de Bordeaux, l'URPS aide au financement du déplacement des étudiants pour la réalisation de dépistages bucco-dentaires dans les EHPAD.

Par le biais des formations qu'elle propose, l'URPS soutient les chirurgiens-dentistes dans la prise en charge des patients aux situations difficiles (MEOPA).

Grâce au concours de l'URPS, les chirurgiens-dentistes participent à des rencontres pour favoriser l'accès aux soins pour tous dans tous les territoires.

Enfin, en participant à des actions visant à améliorer la démographie dentaire (soutien financier auprès des étudiants de 6^e année dans les centres de soins délocalisés), elle contribue à permettre à tout un chacun de pouvoir accéder aux soins dont il a besoin.

La santé bucco-dentaire est un enjeu de santé publique et c'est notre rôle à tous d'y participer.

¹ Union Française Pour la Santé Bucco-Dentaire

² Instituts Médico-éducatifs

³ Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

⁴ Centres de Formations d'Apprentis

L'URPS avance :

Notre URPS a des missions et doit inscrire l'ensemble de ses actions dans les champs de compétences qui lui sont attribués.

La promotion du **Mois sans tabac** rentre entièrement dans notre mission d'amélioration de la pratique quotidienne, en apprenant de nouvelles prescriptions, et dans celle de prévention, en éduquant nos patients et en faisant la promotion pour une meilleure santé générale et bucco-dentaire.

Pendant ce mois de Novembre, l'URPS Nouvelle Aquitaine mettra en place des stands dans certains cabinets afin d'informer les personnes en salle d'attente et les sensibiliser grâce à différentes activités.

Nouveaux prescripteurs de substituts nicotiques, les chirurgiens-dentistes peuvent aussi assister à des séances d'information qui proposeront de revenir sur les attitudes conseillées en fonction du stade de motivation du fumeur et de la nature de l'addiction.

Parce que l'URPS Nouvelle Aquitaine représente plus de 3000 professionnels de santé, elle doit continuer à avancer et faire progresser la santé générale de tous les habitants de notre belle région.



Dr Sébastien ABIN,
Secrétaire général de l'URPS

L'URPS

et la promotion de la santé

Promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique... Ces champs d'intervention font partie des missions attribuées aux URPS. Mais de quoi parle-t-on ? À quoi correspondent ces notions ?

Promotion de la santé :

Notion majeure en santé publique, la promotion de la santé englobe l'ensemble des interventions qui peuvent contribuer à « maximiser » l'état de santé de chaque personne. La santé est alors vue comme une ressource, permettant de mener une vie productive sur les plans individuel, social et économique.

La promotion de la santé a pour but d'agir sur les déterminants de la santé potentiellement modifiables. Elle comprend des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus, mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique.

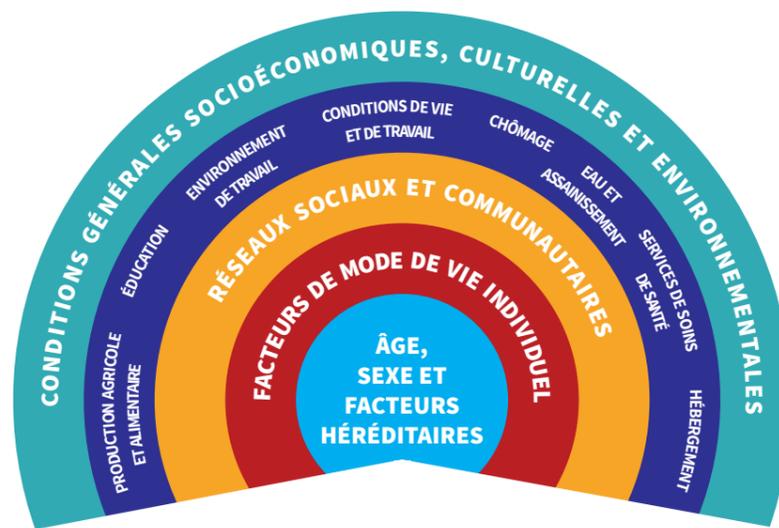
Cette approche dépasse largement le simple système de santé et concerne l'individu, le collectif mais également la société dans son ensemble.

Éducation pour la santé :

Composante de la promotion de la santé, l'éducation pour la santé intervient au niveau de l'individu. Elle concerne la communication d'informations, mais également le développement de la motivation, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour favoriser l'adoption de choix et de comportements favorables à la santé (équilibre alimentaire, activité physique, arrêt du tabac par exemple...).

Pour aller plus loin :

Glossaire de la promotion de la santé, Organisation Mondiale de la Santé (OMS)



LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ
(1992) DAHLGREN ET WHITEHEAD

Prévention :

Pour la prévention ou l'éducation thérapeutique, le cadre de référence n'est plus celui de la santé, mais celui de la maladie. La prévention de la maladie est considérée comme l'action qui provient généralement du secteur sanitaire et porte sur des groupes identifiés au sein de la population, présentant des facteurs de risque.

- **La prévention primaire, secondaire et tertiaire** a respectivement pour objectif d'éviter la maladie, de la détecter précocement (dépistage) ou de limiter ses conséquences et complications.

- **L'éducation thérapeutique** concerne en général les personnes atteintes de maladies chroniques, ainsi que leurs proches, pour leur permettre d'avoir une vie la plus normale possible tout en maîtrisant l'évolution de leur pathologie.

ZOOM SUR des projets développés en Nouvelle-Aquitaine

Publics « Dépendance, Handicap et Précarité » : un plan d'action régional finalisé en 2018

Le plan d'actions régional en faveur de la santé bucco-dentaire 2018-2023 élaboré en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et les partenaires de la profession dentaire correspond une démarche globale de promotion de la santé, en intervenant notamment au niveau de :

- L'individu, ses habitudes et modes de vie :

avec des ateliers de sensibilisation collective à la santé et l'hygiène bucco-dentaires. Une préparation des visites chez le chirurgien-dentiste sera également proposée à l'aide d'outils de communication adaptés.

- L'entourage personnel et la communauté professionnelle :

les ateliers de sensibilisation collective se destinent également aux aidants familiaux. Pour les professionnels accompagnant ces publics, des actions de formations initiales ou continues et des réunions d'informations sont aussi organisées.

- Les services de soins de santé :

avec l'organisation de campagnes de dépistages bucco-dentaires, réalisées par les étudiants en odontologie ou les chirurgiens-dentistes de proximité. Peuvent également être soulignés le développement de points d'accès aux soins bucco-dentaires pour les publics en situation de vulnérabilité, ou encore la volonté de mettre en place des projets de télémédecine bucco-dentaire au sein des établissements médico-sociaux.

- Les conditions générales socio-économiques, culturelles et environnementales :

le plan d'actions s'inscrit dans le cadre de la politique régionale de santé. Il est non seulement soutenu par les organismes de la profession dentaire, mais aussi par l'Assurance Maladie, les fédérations des établissements de santé et des établissements médico-sociaux, les fédérations d'utilisateurs... Ce plan d'actions répond également à des orientations prioritaires formulées par le Ministère des Solidarités et de la Santé en mars 2018.



Santé bucco-dentaire des enfants et des adolescents : des formations à destination des infirmières scolaires

Dans le cadre de réunions locales en Gironde, sur les problématiques de santé des populations (Contrats Locaux de Santé), des interventions en milieu scolaire ont été identifiées comme prioritaires. Des demandes de formation ont été formulées par plus de 60 infirmières scolaires sur le département. L'URPS s'est engagée sur ce dossier, au niveau de :

- La communauté professionnelle :

pour permettre aux infirmières scolaires de devenir des professionnels-relais, un programme de formation spécifique à ce public, d'une durée d'une journée, a été élaboré en partenariat avec l'Education Nationale.

- L'individu, ses habitudes et modes de vie :

les contenus et activités de ce programme sont axés sur la période de l'enfance et de l'adolescence. Au cours de la formation, les infirmières scolaires engagent une réflexion sur les activités d'éducation pour la santé à mettre en place auprès des élèves.

- Les services de soins de santé :

des repères sont proposés pour mener un entretien et observer l'état bucco-dentaire



des élèves, activités déjà réalisées dans le cadre général du dépistage infirmier. Des recommandations sur l'orientation chez le chirurgien-dentiste et des rappels sur le dispositif MT'Dents sont également présentés.

- **Les conditions générales socio-économiques, culturelles et environnementales :** cette action bénéficie notamment du soutien de l'Agence Régionale de Santé.

Plus de 60 infirmières scolaires ont formulé des demandes de formation sur le département de la Gironde.